

catholique ! \*) A la suite du mécontentement de ses sujets, des démarches du prince d'ORANGE peiné de voir qu'on commençait même à manquer de respect à son père, et après avoir reçu une députation des plus anciens pasteurs d'Amsterdam, \*\*) Guillaume I<sup>er</sup> assura ne pas vouloir exécuter ses projets. La comtesse d'Oultremont, à laquelle les milieux protestants de la Cour rendirent la vie difficile, quitta la Hollande et alla habiter l'Italie.

Le 7. 10. 1840 \*\*\*) le roi convoqua au Loo, d'une façon tout à fait imprévue, ses fils et petit-fils ainsi que les membres du gouvernement et du Conseil d'Etat pour leur communiquer sa résolution irrémédiable de renoncer à la couronne qu'il cédait au prince d'ORANGE. L'acte d'abdication fut signé par le roi et contresigné par tous les présents, séance tenante. (97) La proclamation annonçant l'abdication à la population luxembourgeoise et contresignée par STIFFT fut publiée au Mémorial législatif et administratif N° 35, p. 277 s. Elle ne manque pas de faire allusion aux «événements politiques des dernières années» pendant lesquelles Guillaume I<sup>er</sup> dit avoir «éprouvé, dans toute son étendue, l'influence défavorable exercée sur lui par des soins et des chagrins graves et non interrompus.»

Après que la comtesse d'Oultremont eut reçu la dispense de Rome, Guillaume l'épousa le 16. 2. 1841. Le mariage religieux eut lieu à l'Eglise catholique de Ste-Edwige à Berlin. (99) Le roi, que ses heureux placements dans des affaires du continent et d'outre-mer avaient rendu fabuleusement riche, prit résidence avec son épouse au Palais néerlandais de Berlin. En cette ville où régnait depuis 1840 son neveu Frédéric-Guillaume IV, l'ancien roi des Pays-Bas, qui se faisait appeler maintenant Guillaume Frédéric, comte de Nassau, n'entrete-

---

\*) Depuis le 12. 10. 1837 le roi était veuf. Une vie de famille exemplaire n'avait jamais cessé de régner à la Cour. Comme nous le prouve la correspondance suivie que la reine Wilhelmine entretenait avec ses fils et filles, (96) elle résidait soit à La Haye soit à Soestdyk, soit au Loo, soit à Bruxelles (1825). La reine et sa fille Marianne laissaient le meilleur souvenir aussi bien en Hollande qu'à Bruxelles. On n'ignorait pas qu'elles avaient toujours payé de leur personne lorsqu'il s'agissait de secourir des malheureux et des indigents. Après la mort de sa femme et par égard pour son souvenir, Guillaume I<sup>er</sup> avait maintenu toute la Maison de la reine, y compris la comtesse d'Oultremont qui avait donc à ce moment 45 ans.

\*\*) Le roi professait la religion réformée, jadis omnipotente. Il suivait avec la plus grande simplicité et assiduité les prêches dominicaux qui duraient des fois plusieurs heures. Mais au grand mécontentement des puritains, qui étaient encore très nombreux, Guillaume I<sup>er</sup> transforma l'ancienne constitution religieuse démocratique en la plaçant sous la dépendance absolue de la royauté; il va sans dire qu'avec sa jalousie coutumière le roi Guillaume veillait au maintien des prérogatives qu'il s'était arrogées. (98)

\*\*\*) Le même jour, mais dans l'ignorance de ce qui se passait au Loo, HASSENPFUG offrait sa démission.